

ABONNEMENT

Un an... 13 fr.
Six mois... 9 »
Trois mois... 4 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — ... » 30
Faits divers, — ... » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 25 OCTOBRE

KROK-MITTEN

On annonce la prochaine apparition d'un nouveau croquemitaine politique, d'un croquemitaine inédit et sérieux cette fois : *L'Internationalisme parlementaire* (diablot c'est encore plus long à écrire qu'à prononcer !). Tiens, vous ne frissonnez pas ? Étrange ! Alors, vous ne saisissez point la portée de ces deux mots accouplés, ou leur sens vous échappe. Nous allons tâcher de vous expliquer ce qu'on entend, ce qu'on a l'intention d'entendre dans l'internationalisme parlementaire.

C'est une ligue internationale éclosée d'hier, destinée non à imposer, à uniformiser, parmi les assemblées légiférantes généralement quelconques, les procédés parlementaires en vigueur dans tel ou tel pays, mais à relier, en vue d'un but commun, d'une action révolutionnaire identique, les députés internationalistes de toutes les contrées et de toutes les Skouptchinas connues, depuis la législative Esquimaude, jusqu'au grand conseil des Mohicans, s'il reste encore du Mohican quelque part ou ailleurs. Ce but, cette action, inutile de vous les développer, puisque vous les connaissez depuis l'invasion du vocable « internationalisme » au cœur des dictionnaires français. Seulement, ce substantif subit la même maladie, c'est-à-dire la même déformation, la même dénaturation de sa signification primitive que beaucoup d'autres mots non moins infortunés de notre malheureuse langue. L'internationalisme qui, d'abord, exprimait un contrat, un accord entre peuples, est devenu simplement une espèce de dogme, de code à l'usage exclusif d'une centaine de bons-hommes, lesquels ayant eu ou redoutant d'avoir maille à partir avec la justice de leur terre natale, se créent, pour les besoins de leur négoce particulier, en même temps que pour la sauvegarde de leur précieuse existence, des patries de rechange où ils vont chercher non pas le bonheur, comme Fernand et Léonor de la Favorite, mais un asile fermé aux désagréments judiciaires, à l'instar de nos vulgaires malfauteurs indigènes se forgeant des alibis devant les « curieux » (lisez « juges d'instruction ») et les cours d'assises. Ne les confondez pas, ainsi qu'on le fait souvent, avec les « Sans-Patrie » dont l'origine leur est postérieure. Le contraste est profond, sans limites. Le « Sans-Patrie » crache sur toutes les divisions géographiques et gouvernementales du globe, sans distinction d'âge ni de sexe. L'internationalisme, au contraire, embrasse, s'assimile, s'inocule toutes les patries.

Ce groupement, d'invention récente, doit comprendre — la chose va de soi — les députés socialistes de tous les parlements, non pas tous les nôtres peut-être, car il en est qui ont encore l'ingénuité, la bêtise, si vous voulez, de tenir à leur qualité de Français qu'il leur répugne de troquer contre celle de Tartare ou d'Algonquin. Néanmoins, sur les cinquante « socios » du Palais-Bourbon, on enrôlera bien une vingtaine de conscrits dans cette phalange aussi peu macédonienne que possible. Mais, je ne sais pas que l'Angleterre fourmille de citoyens disposés à s'ingurgiter la doctrine évangelico-collectiviste en voie

de trituration. L'Allemagne renferme — dit-on — une poignée de ces hallucinés qu'elle réserve pour sa consommation et sa distraction personnelles. On ne menace plus les enfants Berlinoises du Krok-Mitten Teuton ; on les dompte par la terreur de l'internationaliste.

La Grèce, la Suède et la Turquie refusent absolument la culture de ce légume. Les autres régions européennes conservent leurs affiliés à la secte en question comme des échantillons d'histoire naturelle, genre « Homo », et ne les exhibent qu'en des occasions si rares qu'il serait difficile de les énumérer.

Toutefois, des explorateurs, aussi patients qu'érudits, racontent, tout bas, en petit comité, qu'« on en a vu dans Barcelone ». Possible ; le poète de Musset perçut bien, dans ladite cité, des Andalouses qui, ordinairement, et suivant Cortambert, ne croissent qu'à trois ou quatre cents kilomètres de la ville sus-désignée, sous les cieux de Grenade, Séville, Cordoue, Cadix, Jaën, etc. En ce cas, on pourrait, sans crainte d'opposition, qualifier l'internationaliste d'« Andalou transplanté hors de son terroir ». La Russie garde avarement ses nihilistes, des internationalistes « avant la lettre », produit spécial de son climat. L'Italie n'envoie que des contrefaçons, des surmoulages. L'Afrique et l'Asie semblent entièrement dépourvues de cet ingrédient. L'Amérique élève et consomme sur place cette adjonction frauduleuse à la classe zoologique intitulée « Primates » par Linnée, « Bimanes » par Buffon.

Très jolies, vos plaisanteries, objectera-t-on. N'empêche que la Belgique vient d'être cinq socialistes qui marchent, cœur dans cœur, main dans main, avec les néophytes de France. Et puis Guesde et Vandervelde sont tombés d'accord !

Vandervelde ? inconnu. Je n'ai, dans mon antique jeunesse, qui parler que d'un Vandervelde, peintre de marines hollandaises entouré de quelque réputation. Son presqu'homonyme actuel, je l'ignore. Il ne peint pas ; je le regrette pour nous et pour lui.

N'importe Récapitulons :
Vingt Français, cinq Belges — il est vrai que Guesde et Vandervelde comptent chacun pour mille — c'est un noyau dont on peut extraire quelque chose. Maintenant, abordons le côté pratique. En quel lieu, à quelle époque se réunira le « Parlement internationaliste » à Paris ? à Londres ? L'endroit m'est indifférent ; mais, les frais de voyage des « camaros », qui les paiera ! Quel mois arrêtera-t-on ? Août, septembre, sans doute, moment des vacances de notre école socialiste, qui, à titre de créatrice de l'idée, imposera certainement son choix. On se chuchote déjà que le premier congrès intern...-parlem... se tiendra vers les Pâques prochaines. Aussi...

Allons, bon ! moi qui m'apprêtais un fort taif, me voici fumé de la tête aux pieds ! Tout se démanche : Goblet renâcle, Guesde flanche, Charpentier cane. Guesde et Vandervelde ont serré leurs cuillers réciproques et se sont bornés à licher deux moss, sans rien fixer. La *Petite République* crie « à l'imposture ! » On bat en retraite, on se fourre dans les trous de mur et sous le parquet de la Chambre ; on s'est f... de nous ! On a fait hérissier le poil de ma chair pour des guignes ! Ah ! nous n'en resterons point là, je vous en colle mon billet !

O ces bâtards du capitaine Fracasse !

La Maladie du Tsar

Saint-Petersbourg, 24 octobre. — Bulletin du 24 octobre, dix heures du matin :

« L'Empereur a dormi quelques heures cette nuit ; on ne remarque pas de somnolence ; le malade a de l'appétit. »

L'ambassade de Russie fait connaître qu'elle vient de recevoir de Livadia une dépêche disant que le Tsar a passé une bonne nuit, que quelques crises d'étouffement se sont produites, mais que l'appétit est meilleur et que l'état reste stationnaire.

Seul, le *Figaro* publie une dépêche alarmante qu'il aurait reçue d'Odessa :

« La catastrophe est imminente. Somnolence. »

L'Agence Russe apprend que la création d'un poste de censeur spécial pour les nouvelles concernant la maladie de l'Empereur a été décidée à cause de la publication dans la presse anglaise et allemande de toute une série de fausses nouvelles.

Le censeur devra veiller à ce que les journaux russes ne reproduisent pas les nouvelles fantaisistes des journaux allemands, le souverain lisant deux journaux russes, le *Grajdanine* et le *Novoïe Vrémia*.

INFORMATIONS

La séance d'aujourd'hui à la Chambre

Aujourd'hui, retour offensif des raisins secs et des mélasses, puis les interpellations Cuneo d'Ornano, d'Hugues et Carnaud, celle-ci « sur les mesures disciplinaires prises contre trois fonctionnaires des Bouches-du-Rhône investis d'un mandat électif ».

La réforme générale de l'impôt

Sur la proposition de M. Ducos, la Chambre a décidé qu'elle nommerait dans ses bureaux une commission de 33 membres pour examiner les propositions tendant à la réforme générale de l'impôt, et, sur la demande de M. Cavaignac, elle a fixé cette nomination à mardi.

La publicité des exécutions capitales

On se souvient que la Chambre a repoussé, avant les vacances, la proposition tendant à supprimer la publicité des exécutions capitales. MM. Aynard, Julien Goujon et plusieurs de leurs collègues viennent de la reprendre pour la soumettre de nouveau aux délibérations de la Chambre.

Le règlement de la question d'Égypte

On lit dans la *France* :

« De nouvelles négociations sont actuellement engagées entre la France, l'Angleterre et la Porte en vue d'un règlement prochain de la question d'Égypte. »

« Nous espérons pouvoir nous montrer explicite d'ici quelques jours. »

Remerciements à la presse

En réponse à l'adresse du syndicat de la presse parisienne à S. M. l'Impératrice de Russie, M. Edouard Hervé vient de recevoir la dépêche suivante :

« Livadia, 23 octobre, 7 h. 40 du soir. »

« Je suis chargé par S. M. l'Impératrice d'exprimer à MM. les membres du syndicat de la presse parisienne et à vous leur président combien Sa Majesté a été touchée de

votre télégramme et des bons vœux que vous formez pour le rétablissement de l'Empereur.

» Le ministre de la cour,

» Signé : Comte WOROZOW-DASCHKOW. »

Epidémie à Albi

La fièvre aphteuse, vulgairement dénommée « cocotte », sévit dans le département avec une désastreuse intensité.

Reprise des incendies en Algérie

Les incendies ont repris avec plus de violence que jamais dans la province de Constantine. Le feu a éclaté aux environs de Philippeville, dans les communes d'El-Kantour et de Saint-Charles, ainsi qu'à Saint-Antoine et à Damrémont, villages annexes de la commune, détruisant plusieurs propriétés, les dépendances de quelques fermes qui appartiennent à la Banque et au Crédit foncier agricole de l'Algérie.

On signale également des incendies dans le centre connu sous le nom de la « Forêt-Noire », près de Jemmapes, et dans les centres d'Auribeau et de Gastu qui dépendent de cette commune. A Auribeau, on a retrouvé dix-sept cadavres complètement carbonisés.

Le feu exerce également ses ravages dans la région de Bône, où il s'étend sur un front de 67 kilomètres aux environs de la route de la Calle. Les villages de Yousof, du Tarf et de Combes, situés à une vingtaine de kilomètres autour de Bône, sont la proie des flammes.

La température est étouffante. Le thermomètre marque 40°.

Le voleur du Crédit Lyonnais

Mayot, le garçon de recettes du Crédit Lyonnais, qui avait dérobé 250,000 francs à la succursale de Roubaix, est allé hier matin à Lille se constituer prisonnier.

Il a pu faire la route de Paris sans être inquiété.

On affirme qu'il est arrivé à Lille sans avoir la somme de 150,000 francs qu'il avait emportée lui ayant été dérobée.

Un prêtre assassiné

Londres, 23 octobre. — Le 15 de ce mois, M. Gabriel Segui, prêtre catholique, appartenant à une excellente famille de la République argentine, était trouvé pendu dans une chambre de l'hôtel de Old Compton Street, à Londres.

On crut à un suicide, mais, sur les instances de la légation argentine, une enquête judiciaire a été ouverte et a fait connaître qu'il s'agissait d'un meurtre.

M. Gabriel Segui était arrivé à Londres porteur d'une lettre de crédit de 10,000 francs sur la *London and River Plate Bank*.

Cette lettre lui a été soustraite par un Français nommé Eugène, venu avec lui, et elle a été touchée à la succursale de ladite Banque, au Havre, le lendemain.

Terrible explosion

Un télégramme de New-York annonce qu'un soldat brésilien ayant découvert à Rio-Janeiro un souterrain dans lequel les insurgés avaient déposé des munitions, un détachement fut envoyé pour enlever ces munitions. Beaucoup de curieux pénétrèrent après les soldats dans le souterrain, lorsque, tout à coup, une explosion formidable se produisit.

On dit que soixante personnes ont été tuées sur le coup.

CHINE ET JAPON

Yokohama, le 24 octobre. — On vient de recevoir la nouvelle d'un combat qui a eu lieu près de Port-Arthur, entre une armée chinoise et le corps expéditionnaire japonais dont on a signalé le départ de Hiroshima et dont la destination était inconnue.

Shanghai, le 23 octobre. — D'après une dépêche de source officielle chinoise, une bataille aurait eu lieu hier près de Wiju. On dit que les Japonais se sont retirés vers le Sud.

Chacun des belligérants aurait perdu environ 3,000 hommes.

Les veuves des officiers étrangers tués au service de la Chine recevront trois années de la paie de leur mari.

Des informations indigènes apprennent que le Tao-Taï a demandé aux consuls de prévenir, comme mesure de précaution, les étrangers de s'abstenir de tout voyage dans l'intérieur.

Deux dépêches arrivées à Londres annoncent que deux torpilleurs chinois auraient été détruits samedi par l'explosion de mines sous-marines qu'ils étaient en train de placer près de Taku.

Un télégramme de Tien-Tsin dit que l'escadre chinoise a appareillé de Wei-Hai-Wai avec ordre d'attaquer les navires japonais qui croisent au sud du cap Chantoung et arrêtent les transports à destination du Petchili.

Bulletin Militaire

Le ministre de la guerre a adressé la circulaire suivante à MM. les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon et aux généraux commandant les corps d'armée :

« Mon cher général,

« Aux termes du décret du 23 mars 1891 et du règlement en date du même jour, les propositions concernant les officiers de réserve ou de l'armée territoriale sont établies dans les mêmes formes que pour les officiers de l'armée active. Elles sont soumises à l'examen des commissions régionales ou générales de classement.

« Les commissions régionales dans l'infanterie se réunissent après les manœuvres, vers le 25 septembre. Les commissions générales, dans les autres armes, sont convoquées dans la deuxième quinzaine d'octobre.

« Les propositions établies en faveur des officiers de réserve ou de l'armée territoriale convoqués après les manœuvres d'automne ne peuvent plus être examinées en temps utile par les commissions compétentes.

« En conséquence, j'ai pris la décision suivante :

« Seront seules examinées, par les commissions régionales ou générales de classement, les propositions établies en faveur des officiers

de réserve ou de l'armée territoriale convoqués du 1^{er} janvier aux manœuvres d'automne inclusivement.

« Les propositions concernant les officiers de réserve ou de l'armée territoriale convoqués pour des périodes d'exercices après les manœuvres d'automne seront conservées par les chefs de corps ou de service pour être comprises dans le travail d'inspection de l'année suivante.

« Mais, afin qu'il n'en résulte aucun préjudice pour les officiers, ceux-ci pourront être l'objet de propositions lorsqu'ils rempliront, au 31 décembre de l'année qui suivra celle de leur convocation, les conditions exigées pour l'avancement ou les décorations par les décrets, règlements ou instructions ministériels.

« Ces dispositions seront appliquées dès cette année. Les candidats convoqués en 1894, après les manœuvres, pourront donc être l'objet de propositions s'ils remplissent, au 31 décembre 1895, les conditions d'ancienneté nécessaires et si, en y comprenant la période commencée, ils ont accompli le nombre de périodes d'exercices exigé par le décret du 23 mars 1894 pour l'avancement. Ces propositions seront d'ailleurs conservées, comme il est dit dans le paragraphe précédent, pour être examinées et classées dans le travail d'inspection de 1895. »

Les engagés conditionnels

Les anciens engagés conditionnels qui désirent concourir pour l'obtention du grade de sous-lieutenant de réserve ou de l'armée territoriale peuvent, dès maintenant, déposer leur demande à la Place. L'examen aura lieu quand les candidats seront en nombre suffisant.

La mention « est susceptible de concourir pour le grade de sous-lieutenant de réserve », exigée par l'instruction du 2 juillet 1889, n'est plus demandée aux postulants. Les candidats peuvent donc se présenter quelle que soit la note obtenue par eux à leur sortie du régiment.

Un Tonkinois lieutenant français

Pour la première fois, un indigène de l'Indo-Chine vient d'être admis avec son grade dans le cadre français.

L'heureux bénéficiaire de cette faveur exceptionnelle se nomme Do-Hun-Chan et était lieutenant au titre étranger dans le 1^{er} régiment de la légion étrangère.

Le Personnel de la Marine

LES OFFICIERS COMBATTANTS

Le commandant Z., l'auteur du *Péril maritime*, étudie, dans la *Nouvelle Revue*, d'une manière définitive, la question capitale du personnel de la marine. Cette étude, qui n'épargne point les institutions maritimes actuelles, n'est point faite de critiques stériles, mais conclut à des projets précis. Nous en détachons, dans leur concision ins

vaisseau amiral se demandaient ce que vouldraient dire ces étranges touristes, donnant en quelque sorte la poursuite à une escadre de guerre jusqu'au milieu des préparatifs d'un combat, le lieutenant de vaisseau vint attendre les visiteurs à la coupée.

Il échangea une double étreinte avec M. Raimbault et le commandant du yacht.

Il y avait à bord des officiers compagnons d'armes de Kersdistel. On fit un accueil empressé au marin retiré, aujourd'hui simple amateur. L'amiral, depuis le matin, avait transporté son pavillon sur le *Desaix*. Borsand présenta M. Raimbault à son commandant.

— Commandant, — dit le propriétaire du yacht — ce n'est pas un vain motif de curiosité qui nous amène. *L'Alcyone* a mieux à faire sous votre égide. Vous allez engager la lutte. Je mets nos salons et nos chambres à la disposition de l'amiral pour le transport immédiat en France des blessés les plus grièvement atteints.

On remercia chaleureusement le vieillard de sa généreuse proposition. Elle fut sur-le-champ communiquée à l'amiral commandant en chef, et agréée, cela va sans dire. Avec la plus exquise galanterie, celui-ci faisait répondre :

tructive, deux importants passages : leur mal et le remède :

En résumé, on peut conclure des considérations qui précèdent :

1^o Qu'un mal réel, tendant à passer à l'état chronique, mine depuis longtemps le corps des officiers de vaisseau ;

2^o Que ce mal s'atteste clairement au dehors par un marasme dont les symptômes caractéristiques sont le manque d'émulation et le dégoût du travail ;

3^o Que ce manque d'émulation provient en grande partie du favoritisme, cette plaie de la marine française, qui, tuant dans l'esprit des jeunes officiers la foi en la justice de leurs chefs, tue en eux l'espoir, l'élan, l'effort.

Remarque étant faite que l'absurde constitution actuelle des cadres favorise encore les abus du népotisme.

Quant au manque apparent d'activité intellectuelle, au dégoût du travail et des études professionnelles, ils sont dus à deux causes distinctes.

En premier lieu, les résultats positifs, pratiques de ces travaux, études théoriques aussi bien que perfectionnements et inventions techniques, appréciés par des juges intéressés à les amener ou à les faire avorter, sont nuls au double point de vue de leurs intérêts privés comme de leur avancement militaire, et de plus, étant donné le rôle restreint auquel l'officier de vaisseau a été réduit, ces travaux, ces perfectionnements, ces inventions restent stériles, et pour les progrès généraux de la marine, et même pour la meilleure installation et organisation du navire de combat.

En second lieu, toute publicité libre, spontanée, indépendante des appréciations des mêmes juges intéressés, étant interdite à ces travaux et à ces recherches, poursuivis dans la pleine conscience de leur intelligence et même de leur patriotisme, ces travaux n'ont et ne peuvent avoir aucun attrait pour l'immense majorité des officiers.

Voilà pour le mal. Que faire ? A l'heure où nous sommes, pour conjurer les déplorables effets de la crise du personnel que nous traversons, les mesures suivantes s'imposent dans le plus court délai :

1^o Accès des seconds-maitres à l'école des élèves-officiers de Brest ;

2^o Rétablissement du grade de capitaine de corvette, pour les lieutenants de vaisseau ayant dix ans de grade ;

3^o Création d'une école navale supérieure, qui délivrera un brevet de commandement et d'état-major ;

C'est à cette école que s'opérera la sélection des officiers. Ceux qui ne pourraient décrocher le brevet trouveront dans le grade de capitaine de corvette leur bâton de maréchal ;

4^o Création d'un cadre spécial pour la défense des côtes ;

5^o Abaissement de la limite d'âge pour le cadre des officiers naviguants ;

— Veuillez dire à M. Raimbault que je lui interdis de quitter l'abri du *Colbert*. Je ne crois pas que les pièces des remparts puissent porter jusque-là. En tout cas, la prudence m'oblige à imposer cette réserve à un navire qui ne relève pas de mon commandement.

A quoi le propriétaire du yacht répliqua de très bonne grâce :

— Je remercie vivement l'amiral de la faveur qu'il accorde à *L'Alcyone* en lui permettant de mouiller à l'ombre du *Colbert*. Elle ne sortira point de cet abri tutélaire.

Alors Philippe et son ami l'entretenirent de questions personnelles.

— M^{lle} Hira est-elle à bord ? — demanda Borsand avec une certaine hésitation.

— Mais, assurément. C'est même d'elle que vient l'idée. Vous la connaissez. Elle est fantasque, mais le cœur vaut mieux que la tête. L'ennui de la terre, ses goûts aventureux, et aussi son amour sincère pour la France et ses compatriotes, lui ont inspiré cette résolution.

— Oui, dit Philippe avec un sourire. Ceci m'explique toute la lettre que j'ai reçue d'elle à Toulon, et dans laquelle elle me demandait la date du départ de la flotte.

On causa encore un peu. Kersdistel, rendu

6^o Suppression totale du choix à l'embarquement ;

7^o Réforme dite des notes chiffrées.

BULLETIN FINANCIER

24 octobre 1894.

La nance du marché est aujourd'hui la lourdeur. On dit qu'on a de moins bonnes nouvelles de la santé du Czar et on parle aussi d'une expédition imminente à Madagascar. Du reste, les transactions sont rares, on se borne à la liquidation des affaires engagées.

Londres est sans affaires. Vienne et Berlin sont bien tenus.

Le 3 0/0 revient à 101.31 après 101.35.

Les actions de nos grands établissements de crédit ne s'écartent pas sensiblement des cours d'hier. Le Crédit Foncier varie de 897.50 à 900. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 745.

Le Comptoir national d'Escompte et la Société Générale sont fermes.

Nos grands chemins manifestent de bonnes tendances.

L'Italien est soutenu à 83.30. L'Extérieure a coté 70 3/4 et finit à 70 1/2 ; un gros mouvement en avant de ce fonds ne nous étonnerait pas.

Les fonds russes sont un peu plus lourds.

Les fonds ottomans n'ont que des variations sans importance.

DE LAVIGERIE,
22, place Vendôme, Paris.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 25 Octobre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 11°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 12°
Midi,	748 m/m	au-dessus 14°
Hausse,	9 m/m	
Baisse,	4 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 10°

Obsèques de M. le D^r Bouchard

Les obsèques de M. le docteur Bouchard ont eu lieu, ce matin, à 9 heures 1/2.

Dans le cortège, nous avons remarqué toute la bourgeoisie et le commerce de Saumur, couloyant les clients ordinaires et sincèrement reconnaissants du défunt ; les employés du chemin de fer de l'Etat entourant leur magnifique couronne, les ouvriers et les familles pauvres de la ville dont il était l'ami, le bienfaiteur encore plus que le médecin.

Ajoutez le personnel de tous les établissements religieux de Saumur, dont il avait la clientèle : le collège Saint-Louis, les couvents de la Retraite, de Saint-Anne, etc. ; les corps médicaux entiers de Saumur et des environs ; les généraux Michel et Danloux, anciens commandants de l'École de cavalerie, de Boulogny, Delorme ; un grand nombre d'officiers instructeurs, tant en exercice que sortis de l'École ;

aux fièvres patriotiques de sa jeunesse, se mêlait aux groupes, s'intéressait aux préparatifs du combat. Et même ce n'était pas de l'intérêt, c'était de la passion qu'il y apportait. Il avait l'œil humide, et ce fut avec un soupir qu'il dit à M. Raimbault en le rejoignant :

— Ah ! vois-tu, Louis, si je n'avais pas la charge de *L'Alcyone*, je crois que je demanderais à l'amiral la faveur de prendre part à la danse !

Il ajouta, serrant la main à ses vieux amis : — Bonne chance, vous autres ! Ce que c'est que d'avoir su attendre !

Avec la permission du commandant du *Colbert*, et comme il restait encore une nuit avant l'action, M. Raimbault retint à dîner pour le soir même Philippe Borsand et son ami Jules Deshars.

En attendant l'heure du repas, où il allait se retrouver en face d'Hira, Philippe échangea quelques réflexions avec son camarade.

— Mon cher Deshars, répondit Borsand, tout aussi grave, je partage ton avis, et, pourtant, peut-être pour le malheur de ma vie, — je l'aime.

— Tu l'aimes ?

— Oui.

L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Le lendemain, l'astre était déjà haut lorsque Hira quitta sa chambre. Elle s'était éveillée sous les baisers de son père. M. Raimbault lui dit en riant :

— Il paraît certain que l'escadre va bombarder les villes de la côte. Nous la rejoindrons devant Sfax.

Et *L'Alcyone* avait rempli son programme. Elle avait rejoint la flotte devant Sfax.

Hira était sur le pont avec son père, au moment où le yacht salua le *Colbert*. Elle vit Philippe Borsand et son ami Jules Deshars debout sur la passerelle. L'avait-il vue, lui ?

Sur un ordre de Kersdistel, une baleinière fut mise à la mer. Le commandant et M. Raimbault y descendirent.

Alors, dans l'esprit de Borsand, il n'y eut plus de doute. C'était bien lui que cherchaient ses amis.

Tandis que l'état-major et l'équipage du

les familles du Puy, Thiffoin, Ducamp, Rotier, parentes du défunt.

Les membres des divers tribunaux étaient venus assister à la levée du corps.

L'église Saint-Nicolas était trop petite pour la nombreuse assistance qui s'est maintenue considérable jusqu'au cimetière, en dépit du mauvais temps.

Aucun discours n'a été prononcé.

La foule s'est écoulée profondément émue et nous avons entendu bien des paroles de sincères et touchants regrets qui nous prouvent que le souvenir de M. le docteur Bouchard n'est pas près de s'effacer dans le cœur des déshérités de la cité.

Ephémérides

26 octobre 1790. — Election des juges des tribunaux de district dans le département.

26 octobre 1822. — Assassinat de M. Woëlfel, sous-lieutenant aux carabiniers de Monsieur, à Saumur.

Objet perdu

Il a été perdu, le samedi 19 octobre, sur la route de Saint-Clément à Saumur, le goblet d'une roue de voiture, essieu-patente.

Prière à la personne qui l'aurait trouvé de le remettre à M. Martin, hôtel Budan.

Un cas de croup

Un jeune enfant de quatre ans, atteint du croup à Ecoiffant, a reçu les soins de MM. les docteurs Jagot et Mareau, d'Angers.

Après l'opération de la trachéotomie, application de la méthode antidiphthérique du docteur Roux lui a été faite avec du sérum que les médecins avaient pu se procurer.

Le pauvre enfant était à toute extrémité. C'est dimanche matin que le vaccin lui a été inoculé. Comme pour le jeune Victor Lambert, de Juigné-sur-Loire, le mieux n'a pas tardé à se faire sentir et c'est une seconde guérison que nous aurons sans doute à enregistrer. Nos félicitations à MM. les docteurs Jagot et Mareau.

Le transport des engrais

Une excellente mesure vient d'être prise d'un commun accord par toutes les Compagnies de chemin de fer, afin de favoriser et de répandre la consommation des engrais commerciaux pour la culture.

Il est substitué aux divers tarifs, en vigueur pour ce transport, un tarif spécial commun de petite vitesse applicable dès à présent.

La Saint-Crépin

C'est aujourd'hui la Saint-Crépin, fête des cordonniers.

Profitez-en pour rappeler quelques noms d'hommes devenus célèbres après avoir exercé cette humble profession :

— Et elle ? T'aime-t-elle aussi ?

— Non.

Spontanément, Deshars tendit la main à son frère d'armes.

— Philippe, mes paroles sont peut-être cruelles. Je te les adresse néanmoins. Il est heureux que tu sois seul atteint. Au moins, tu pourras guérir.

Ils se séparèrent sur ces mots, pour se retrouver dans la baignoire du yacht.

A bord de l'*Alcyone*, on avait brillamment fait les choses. Sur l'ordre du commandant Kerdistel, les cinquante hommes de l'équipage avaient revêtu leur tenue de parade. M. Raimbault lui-même, propriétaire et chef honoraire de l'élégant steamer, avait pris l'uniforme de son personnel. A ses côtés, Hira, resplendissante de beauté dans sa robe de tulle, la gorge, discrètement découverte, les bras nus, transparaissait au travers du bouillonné des manches, reçut les arrivants à la coupée du tribord.

Une véritable émotion se peignit sur ses traits lorsque sa main gantée toucha celle de l'officier.

— Depuis un mois que nous ne nous sommes vus, Mademoiselle, — dit Philippe — je cons-

En Amérique : Roger Sherman, qui fut un des premiers hommes d'Etat de son temps.

En Angleterre : John Bran It, savant antiquaire ; Bloomfield, Gifford, Holcroft, Prendall, écrivains et savants.

En Allemagne : Hans Sachs, auteur dramatique ; David Parcus, professeur de théologie ; Winckelmann, l'illustre auteur de *l'Art chez les anciens*.

En Suède : le non moins illustre naturaliste Linné.

En France : Jacques Pantaléon, qui fut pape sous le nom d'Urbain IV ; Balduin, savant auteur ; Lestage, Henry Sellier, J.-B. Rousseau, poètes ; Rigault, mathématicien.

Un membre de l'Institut, célèbre par ses travaux de géographie historique, a eu aussi un tel début dans la vie.

En Russie, enfin, le comte Léon Tolstoï, le grand romancier — corollonier par inclination, pourrait-on dire, car il se repose de ses travaux littéraires en confectionnant des paires de bottes, comme un vulgaire moujik.

Théâtre de Saumur

Lundi prochain (sous toutes réserves),

HAMLET

La Direction espère que M. Guillemot, dont l'indisposition est dissipée et qui a repris son service au théâtre d'Angers, pourra chanter, lundi prochain, à Saumur.

Toutefois, nous prévenons nos lecteurs que l'affiche du spectacle ne sera posée que samedi matin.

Tentative de déraillement

On télégraphie de Bangé que hier matin, vers neuf heures, le mécanicien du train allant à Angers sur la ligne départementale d'Angers à Noyant, aperçut, à cinq cents mètres avant la gare de Brain-sur-l'Aubion, un bloc de pierre placé en travers du rail. Il put arrêter sa machine assez tôt pour éviter un accident.

État Civil de Saumur

NAISSANCES

Le 25 octobre. — Maurice-Emile Rousset, rue Saint-Nicolas, 74 ; — Jeanne-Marie Pauvert, rue de Fenet, 55.

Police correctionnelle

DE SAUMUR

Audience du 19 octobre 1894

Y en avait trois qui péchaient ensemble ;
Le gard' n'en prit qu'deux,
C'est très malheureux !

Il y a deux ou trois semaines, le garde-rivière Canard, que son nom prédestinait évidemment à ses fonctions, surprenait trois messieurs — dont deux seulement, pincés en flagrant délit, déclinaient leurs noms pour la con-

late que vous n'avez abdiqué aucun de vos empires.

Elle répondit, sérieuse :

— Des compliments, monsieur Borsand. Fi donc ! Vous n'en êtes pas coutumier cependant. J'aime à croire que vous ne changerez pas de caractère en un pareil moment. Ce n'est pas l'homme du monde, c'est le marin que je suis venue admirer ici.

Elle ajouta mélancoliquement :

— Que d'événements accomplis depuis notre séparation !

Kerdistel, pendant ce temps, avait accaparé Deshars qui avait été son aspirant de quart, et l'entretenait amicalement.

M. Raimbault se rapprocha.

— Mon cher ami, dit-il à Borsand, vous ne connaissez pas encore notre *Alcyone*. Vous plairait-il de la visiter avant de nous mettre à table ?

— De grand cœur, — répliqua le lieutenant de vaisseau dont Hira avait pris le bras.

Le commandant entraîna Deshars à leur suite.

(A suivre.)

fection du procès-verbal qui leur fut administré — sortis d'un canot à voile et pêchant à la main la plie dans le sable où elle se remise ordinairement penant les basses eaux.

Ces messieurs, Hulin, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, et Renaud, de Saumur, alléguèrent immédiatement qu'ils prenaient un simple bain de pieds. Mais Canard, mis en éveil par cette affirmation fantaisiste, poussa jusqu'au canot où il trouva, sous de la paille, deux fusils chargés et trois pies passées d'existence à trépas, détails qu'il consigna scrupuleusement dans son procès-verbal. N'oublions pas que le troisième compagnon s'était, dès l'apparition du garde, évaporé avec la rapidité du sylphe.

A l'audience, Hulin, qui se distingue par la solidité de son aplomb et par l'ingéniosité de ses déclarations, raconte qu'il s'était mis à l'eau pour traiter une névralgie dentaire, conformément aux prescriptions de son pharmacien. Il accompagnait tout bonnement son ami Renaud qui « faisait une commission au Thourel ». On l'accuse de chasse : il ignore la manœuvre du fusil. Il pêchait à la main ? C'est aujourd'hui qu'il apprend qu'on peut se servir des mains pour pêcher. Rien de plus candide, de plus innocent sur la terre que ce pauvre Hulin.

Renaud explique les choses de façon différente, mais non moins naturelle : il avait loué un canot à voile pour reporter, au Thourel, deux fusils empruntés pour lui tout seul à un ami et, comme le temps était menaçant, il les recouvrit de paille. L'arrêt sur la rive où Canard les rencontra se justifie de soi : le canot s'étant engravé, on se mit à l'eau pour le renflouer. Les trois pies défuntées leur ont été données par des chasseurs inconnus n'attachant aucun prix à ce gibier. C'est limpide comme une source.

Mais Canard ne démord point de ses constatations et présente les faits sous un tout autre jour. Il parle, entr'autres suppositions très vraisemblables, d'une excursion préméditée dans une île voisine où la fréquence du lapin concorde absolument avec la présence des fusils dans le canot. De sorte que, se rangeant à la déduction, fort raisonnable en somme, du garde-rivière, le Tribunal condamne les navigateurs Hulin et Renaud à chacun 30 fr. d'amende et aux dépens.

Chronique Agricole

Les engrais du blé

Il est urgent de s'occuper des engrais, car il est grand temps de les demander si on veut les avoir dès maintenant. Or, nous admettons n'est-ce pas, que pour produire une récolte de 20 quintaux soit 130 boisseaux à l'hectare, il faut que la plante trouve dans le sol de 55 à 60 kilos d'azote et de 32 à 35 d'acide phosphorique. Parlons tout de suite de l'acide phosphorique, puisque nous savons bien que sans lui la grenaison manque toujours. Evidemment nous ne pouvons pas à cet égard traiter toutes les terres de la même manière.

1° Il y a chez nous des terres de landes, à la fois légères et humides, où la végétation plus ou moins pauvre s'arrête de bonne heure à l'automne et recommence tard au printemps. Dans la vallée, le blé végète toujours sauf en janvier. Dans les terres de landes gorgées d'eau jusqu'au milieu d'avril, la végétation arrêtée en décembre ne reprend souvent qu'en mai. Et alors, si la terre est sèche, le blé s'emballé, pousse en paille, échaude ou verse. Le remède est l'acide phosphorique employé à haute dose sous forme de scories, 6 à 800 kilos à l'hectare, qui ont l'avantage de donner au sol un excès de chaux, c'est-à-dire de rendre l'azote disponible.

2° A l'autre extrémité de l'échelle, il y a les terres sèches, pierreuse et naturellement grassantes, même lorsque le blé y est surpris ;

celles-là n'ont pas besoin d'acide phosphorique.

C'est entre ces deux types que se placent tous les autres, et je vais en citer quelques-uns, car on ne me demande pas de faire ici une monographie des sols. Nous avons :

1° Terres sèches, sableuses, brûlantes, où le blé échaude, superphosphates à l'automne, 300 kilos à l'hectare pour nourrir la plante et achever la maturation. Tous les types de terres sableuses, depuis les plus sèches jusqu'aux plus humides ont besoin d'acide phosphorique.

2° Terres froides, silico-argileuses, sans calcaires, terres plus ou moins persennées où le blé est plus ou moins retardé, surperphosphate 300 kilos, ou scories 500.

3° Terres argilo-siliceuses et argileuses, terres fortes, terres à blé depuis longtemps cultivées et généralement épuisées, ayant besoin d'un apport annuel de superphosphate ou de scories comme précédemment. Nous arrivons maintenant à la catégorie des terres calcaires. Ce sont les terres chaudes plus ou moins pierreuses et perméables où le blé vient plus ou moins long mais munit toujours bien (terres du Samurois, terres de Groie du Baugéois). L'expérience prouve que ces terres, depuis fort longtemps cultivées suffisamment riches en azote sont très appauvries en acide phosphorique et qu'il leur faut à l'hectare 2 à 300 kilos de superphosphate au moins.

(A suivre.)

M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 4^e au 13 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

PRIX : 3 FRANCS, SOINS COMPRIS

Extraction de dents gratis.

Le Tapioca Rils donne les meilleurs potages.

Marché de Saumur du Samedi 20 Octobre

Froment-commerce, l'hectolitre	12	Bœuf 1 60, vache, kil.	1 80
id. halle (moyenne)	11 40	Veau	2 40
Méteil	9 05	Mouton	2 40
Seigle	7 45	Porc	2
Orge	8	Poulets la couple	1
Avoine	8	Dindonneaux	12
Sarrasin	14	Oies	10
Haricots blancs	28	Beurre le kilog.	2 10
Haricots rouges	26	Œufs la douzaine	1 15
Fèves	—	Foin, la charretée de 780 kilog.	50
Noix	11 50	Chanvre 1 ^{re} qualité	50
Châtaignes	18	id. 2 ^e	30
Sel les 100 kil.	15	id. 3 ^e	125
Son	11	Huile de noix, 50 kil.	—
Pommes de terre, la barrique,	10	les 52 kilog. 500	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	39	id. 2 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 3 ^e	—
id. 2 ^e id. 0.25 66	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16
id. 3 ^e id. 0.20	—	Charbon de terre	4

Cours des Vins

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 120 à 140
Champigny	— 140 à 160
Varrains	— 120 à 150
Bourgueil	— 130 à 160
Restigné	— 120 à 150
Chinon	— 120 à 150

Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 100 à 120
Ordinaires, environs de Saumur	— 100 à 110
Saint-Léger et environs	— 100 à 110
Varrains et environs	— 100 à 110
Le Puy-Notre-Dame et environs	— 90 à 100
La Vienne	— 90 à 100

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux guérissent par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin.

Prix : 4/50 la flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBÈGE, Pharm., 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Saumur, pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.

ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.

Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct

Produits Alimentaires Félix POTIN.

AVIS IMPORTANT.

La Maison ANDRIEUX, connue pour vendre Bon Marché, s'occupe exclusivement de la Vente directe aux consommateurs de tous les Produits Alimentaires, à des conditions de prix souvent inférieures à celles usitées dans le gros ou dans n'importe quelle maison similaire — La Maison ANDRIEUX envoie à l'ouverture de chaque Saison ses Catalogues dans toute la ville et toute la région, donnant les prix les plus réduits, suivant le cours de tous les produits.

Les achats de Vins faits par la Maison à la dernière récolte lui permettent encore et pour longtemps de vendre le Vin des coteaux de Saumur ROUGE, 35 c. le litre. — BLANC, 40 c — 26 pour 25. — Livraison à Domicile.

Etude de M^e JAMIN, notaire à Gennes.

A VENDRE

Par adjudication

En la mairie des Tuffeaux,

Le dimanche 18 novembre 1894 à 3 heures après midi

Les Immeubles

Ci-après désignés,

Dépendant de la succession de M. Louis-Hippolyte THUAU.

Commune de Chenetulle-les-Tuffeaux.

1^o La propriété du Petit-Puits, comprenant : maison d'habitation et d'exploitation, clos de vigne, le tout d'une contenance de 3 hectares 20 ares 39 centiares ;

2^o 44 ares de vigne, situés au Tertre ;

3^o 3 hectares 30 ares de terre avec rangées de vigne, au canton des Bréfinières ;

4^o 1 hectare 62 ares 38 centiares de terre et rangées de vigne, à la Pièce-Joulain ;

5^o 22 ares de vigne, à Pompière ;

6^o Une cave habitable, nommée la Cave-Forte ;

7^o 1 are 30 centiares de jardin, au même lieu ;

8^o La propriété du Petit Veau, comprenant : maison d'habitation, clos de vigne, le tout d'une contenance de 76 ares 34 centiares.

Commune de Saint-Hilaire Saint-Florent.

9^o 1 hectare 48 ares 26 centiares de pré, à la Prairie-de-Nonne.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e JAMIN, notaire.

A CÉDER

Magasin Couronnes, Bijouterie Articles religieux

Conditions avantageuses.

S'adresser à M. COCHET, 20, rue du Portail-Louis, Saumur.

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR

E. CHAUVEAU

Spécialité de Boîtes p^r Baptêmes

Boîtes marraines satins et peluches

Boîtes avec noms et initiales sur commandes en prévenant 2 jours à l'avance

Dragées fines pur sucre, le 1/2 kil. 1 fr. 20

Demandez le Catalogue et l'Album de la collection des Boîtes avec initiales.

LIQUIDATION

Couronnes Funéraires, Bijouterie et Articles Religieux

25 0/0 de perte

COCHET, 20, rue du Portail-Louis, SAUMUR

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

Chocolats à prix réduits		Thé C ^{ie} Coloniale, la boîte 2 80	
Menier, 1/2 kil.	1 60	— Le Délicieux, —	1 33
Planteur, —	1 60	— Mélange d'Amateurs, 50 et 90	
Potin n ^o 3, —	1 60	Biscuits recommandés	
C ^{ie} Coloniale, —	2 20	Montbozon, la boîte »	63
De santé, —	1 20	Madeleines-Champagne, id.	1 30

FÊTE DE LA TOUSSAINT

GRAND CHOIX

d'Articles

FUNÉRAIRES



Couronnes

BOURRELETS

Pots et Bouquets

PERLES, MÉTAL

Et Porcelaine

Articles riches, demi-riches et ordinaires

PRIX TRÈS MODÉRÉS

DOC-FAUCHEUX

41, Rue d'Orléans, Saumur

En face la Librairie Milton

SUCRE CRISTALLISÉ

Pour Vendanges

A. COURTET

RUE DAILLÉ, A SAUMUR

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN p^r ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES p^r FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'étranger.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

CHOCOLAT MENIER

La plus grande Fabrique du Monde. — Vente : 50.000 KILOS par jour

SAISON HIVER 1894-95

MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel de-Ville de Saumur

1894

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,